

*États financiers de*

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL  
D'OTTAWA/  
THE OTTAWA HOSPITAL  
FOUNDATION**

*31 mars 2012*

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Membres de  
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation

### *Rapport sur les états financiers*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation (la "Fondation"), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

### *Responsabilité de l'auditeur (suite)*

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### *Autre point*

Les états financiers au 31 mars 2011 et pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés par d'autres auditeurs qui ont émis sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 7 juin 2011.

### ***Rapport relatif à d'autres exigences légales et réglementaires***

Selon les exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 29 mai 2012

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA  
HOSPITAL FOUNDATION**

**États financiers**

**31 mars 2012**

---

	<u>PAGE</u>
Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes des fonds	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 - 13


# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION


## Bilan

au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	3 948 102 \$	5 140 265 \$
Débiteurs (note 4)	274 874	512 786
Frais payés d'avance	20 513	-
	<b>4 243 489</b>	<b>5 653 051</b>
PLACEMENTS (note 5)	76 065 731	84 106 181
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	346 653	339 612
	<b>80 655 873 \$</b>	<b>90 098 844 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	376 308 \$	455 851 \$
Subventions à payer à L'Hôpital d'Ottawa	7 007 273	9 365 964
Subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	3 859 042	2 728 700
	<b>11 242 623</b>	<b>12 550 515</b>
<b>SOLDES DES FONDS</b>		
Fonds non affecté	203 413	1 784 548
Investi en immobilisations corporelles	346 653	339 612
Fonds affecté	6 613 926	6 876 219
Fonds de dotation	62 249 258	68 547 950
	<b>69 413 250</b>	<b>77 548 329</b>
	<b>80 655 873 \$</b>	<b>90 098 844 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA  
HOSPITAL FOUNDATION**

**État des résultats  
de l'exercice clos le 31 mars 2012**

	Fonds non affecté	Fonds affecté	Fonds de dotation	2012	2011
<b>REVENUS</b>					
Dons	4 962 385 \$	12 823 594 \$	1 234 307 \$	19 020 286 \$	23 895 181 \$
Loterie (note 7)	568 470	-	-	568 470	565 417
Revenus (pertes) de placements (note 5)	4 959	39 930	(3 907 734)	(3 862 845)	10 372 264
	<b>5 535 814</b>	<b>12 863 524</b>	<b>(2 673 427)</b>	<b>15 725 911</b>	<b>34 832 862</b>
<b>DÉPENSES</b>					
Levées de fonds directes	1 171 791	-	-	1 171 791	1 262 969
Autres activités de levées de fonds	2 764 567	-	-	2 764 567	2 729 845
Loterie (note 7)	76 841	-	-	76 841	82 692
Frais d'administration	1 020 016	-	-	1 020 016	1 097 996
	<b>5 033 215</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 033 215</b>	<b>5 173 502</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les subventions	<b>502 599</b>	<b>12 863 524</b>	<b>(2 673 427)</b>	<b>10 692 696</b>	<b>29 659 360</b>
<b>SUBVENTIONS (note 8)</b>	<b>29 234</b>	<b>15 196 340</b>	<b>3 602 201</b>	<b>18 827 775</b>	<b>23 168 553</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>473 365 \$</b>	<b>(2 332 816) \$</b>	<b>(6 275 628) \$</b>	<b>(8 135 079) \$</b>	<b>6 490 807 \$</b>

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA  
HOSPITAL FOUNDATION**

**État de l'évolution des soldes des fonds  
de l'exercice clos le 31 mars 2012**

	Fonds non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Fonds affecté	Fonds de dotation	Total	
					2012	2011
ACTIF NET						
SOLDE AU DÉBUT	1 784 548 \$	339 612	6 876 219 \$	68 547 950 \$	77 548 329 \$	71 057 522 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	473 365	-	(2 332 816)	(6 275 628)	(8 135 079)	6 490 807
Acquisition d'immobilisations corporelles	(77 639)	77 639	-	-	-	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	70 598	(70 598)	-	-	-	-
Transferts interfonds (note 9)	(2 047 459)	-	2 070 523	(23 064)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>203 413 \$</b>	<b>346 653</b>	<b>6 613 926 \$</b>	<b>62 249 258 \$</b>	<b>69 413 250 \$</b>	<b>77 548 329 \$</b>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État des flux de trésorerie  
de l'exercice clos le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(8 135 079) \$	6 490 807 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	70 598	67 288
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	237 912	(265 443)
Frais payés d'avance	(20 513)	15 033
Créditeurs et charges à payer	(79 543)	91 801
Subventions à payer	(1 228 349)	1 893 594
	<u>(9 154 974)</u>	<u>8 293 080</u>
INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	8 040 450	(4 569 575)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(77 639)	(81 001)
	<u>7 962 811</u>	<u>(4 650 576)</u>
AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(1 192 163)	3 642 504
ENCAISSE AU DÉBUT	5 140 265	1 497 761
ENCAISSE À LA FIN	<u>3 948 102 \$</u>	<u>5 140 265 \$</u>



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/ The Ottawa Hospital Foundation (la "Fondation") est une fondation constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Sa mission consiste à inspirer, à permettre et à reconnaître l'appui de la collectivité à l'égard des soins aux malades et à faciliter la recherche à l'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (numéro d'enregistrement 869042747 RR0001) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

### 2. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En 2010, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit le Manuel de l'ICCA, chapitre I - *Normes internationales d'information financière* ou le chapitre III - *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. La Fondation prévoit utiliser le chapitre III - *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif* à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012. L'incidence sur ces états financiers n'a pas encore été déterminée.

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés conformément au Manuel de l'ICCA, chapitre V *Normes comptables en vigueur avant le basculement* (PCGR du Canada).

#### *Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de fonds affectés pour comptabiliser ses contributions. Pour assurer que les limites et les restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles soient observées, les registres de la Fondation sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités et des objectifs spécifiés par les donateurs selon les directives émises du Conseil d'administration. Aux fins de l'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés en trois fonds, soit :

#### Fonds affecté

Le fonds affecté inclut les ressources qui doivent être utilisées à des fins déterminées à l'externe par les donateurs et à l'interne par le Conseil d'administration.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Comptabilité par fonds (suite)*

##### Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les ressources dont le montant en capital doit être conservé en permanence, selon les stipulations du donateur, ainsi que celles affectées à l'interne à des fins particulières de dotation.

##### Fonds non affecté

Le fonds non affecté enregistre les activités générales de levées de fonds, de subventions et les activités administratives.

#### *Constatation des revenus*

Les dons sont constatés comme revenus lorsque reçus. Les dons corporels en nature sont constatés à la juste valeur au moment de la donation. Les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers vu la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Les dons non affectés sont comptabilisés en tant que revenus du fonds non affecté. Les dons désignés représentent les contributions reçues dans des buts spécifiques et sont constatés comme revenus du fonds affecté. Les dons en dotation représentent les contributions reçues uniquement lorsque les revenus du placement des montants reçus peuvent être utilisés.

Les revenus de placements non affectés sont constatés comme revenus de placements dans le fonds non affecté. Les revenus nets de placements affectés à l'externe devant être rajoutés au montant principal des ressources détenues pour la dotation sont constatés comme revenus de placements dans le fonds de dotation. Les autres revenus de placements affectés à l'externe sont constatés comme revenus de placements à l'état des résultats dans le fonds affecté.

Les produits des loteries de L'Hôpital d'Ottawa et du Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO) sont constatés lors de l'exercice pendant lequel le tirage a lieu. Les produits nets de la loterie du personnel sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel la loterie de douze mois commence.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Dépenses*

Les dépenses sont constatées au cours de l'exercice où elles sont engagées et sont ventilées dans la fonction à laquelle elles se rapportent directement.

La Fondation répartit les dépenses entre les diverses fonctions après leur comptabilisation initiale, tel que divulgué à la note 14.

#### *Instruments financiers*

##### Encaisse

L'encaisse est classée comme détenue à des fins de transaction et comptabilisée à la juste valeur.

##### Placements

Les placements comprennent des titres à revenu fixe et des instruments de capitaux propres. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les gestionnaires de placements sont aussi inclus dans le solde des placements puisque ces montants ne servent pas à financer les charges d'exploitation. Les placements sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée au cours du marché. Les ventes et achats de placements à long terme sont comptabilisés à la date de règlement. Les coûts d'opérations se rapportant à l'acquisition de placements sont passés en charges.

##### Autres instruments financiers

La Fondation a classé les débiteurs comme prêts et créances et les créditeurs et charges à payer, les subventions à payer à L'Hôpital d'Ottawa et les subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa comme autres passifs. Lors de la constatation initiale, ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti au moyen de la méthode de l'intérêt effectif.

#### *Immobilisations corporelles*

Le mobilier et l'équipement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. Les murs des donateurs sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principales estimations utilisées dans la préparation des états financiers comprennent la juste valeur des placements, le montant des charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Hôpital d'Ottawa effectue certains paiements au nom de la Fondation. Inclus dans les créditeurs est un montant de 327 698 \$ (234 329 \$ en 2011) à payer à L'Hôpital d'Ottawa en remboursement de ces paiements.

L'Hôpital d'Ottawa recueille des fonds provenant de la vente de billets et en affecte une partie comme remise de prix en argent pour sa Loterie du personnel. Inclus dans ces débiteurs est un montant de 100 970 \$ (120 063 \$ en 2011) se rapportant à ces activités.

D'autres opérations entre apparentés sont divulguées à la note 8.

### 5. PLACEMENTS

Les placements se composent de ce qui suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Encaisse, bons du trésor et dépôts à terme	3 599 073 \$	868 740 \$
Titres à revenu fixe	26 930 798	29 820 637
Placements en actions	45 535 860	53 416 804
Placements	<u>76 065 731 \$</u>	<u>84 106 181 \$</u>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

### 5. PLACEMENTS (suite)

Les revenus (pertes) de placements se résument ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Intérêts, dividendes et autres	2 124 164 \$	1 521 221 \$
Gains (pertes) réalisés	(1 691)	1 239 647
Variation nette des gains (pertes) non réalisés	<u>(5 985 318)</u>	<u>7 622 396</u>
Revenus de placements	<u>(3 862 845) \$</u>	<u>10 383 264 \$</u>

Au 31 mars 2012, la valeur du marché des placements inclut des gains non réalisés d'un montant de 4 566 654 \$ (10 551 972 \$ en 2011).

Un fonds géré par le donateur est inclus dans les investissements du fonds de dotation; la Fondation ne contrôle pas la stratégie d'opération du fonds géré par le donateur. La juste valeur de ce fonds au 31 mars 2012 est de 10 400 341 \$ (15 689 700 \$ en 2011). Les pertes non réalisées du fonds géré par le donateur pour l'exercice sont de 4 289 359 \$ (gain de 4 821 713 \$ en 2011).

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2012</u>			<u>2011</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et matériel	721 195 \$	653 601 \$	67 594 \$	83 391 \$
Murs des donateurs	424 221	145 162	279 059	256 221
	<u>1 145 416 \$</u>	<u>798 763 \$</u>	<u>346 653 \$</u>	<u>339 612 \$</u>

Au 31 mars 2011, le coût des immobilisations corporelles et l'amortissement cumulé s'élevaient à 1 067 777 \$ et 728 165 \$, respectivement.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 7. PRODUITS DES LOTERIES

La Fondation présente les produits de deux loteries (la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO et la Loterie du personnel). Les produits nets de la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO et la Loterie du personnel s'élevaient respectivement à 340 711 \$ (299 177 \$ en 2011) et 150 918 \$ (183 548 \$ en 2011). Les montants de la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et de CHEO sont présentés sur une base nette tandis que les montants de la Loterie du personnel sont présentés sur une base brute.

### 8. SUBVENTIONS

Au cours de l'exercice, des subventions de 18 827 775 \$ (23 168 553 \$ en 2011) ont été approuvées et versées de la façon suivante :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
L'Hôpital d'Ottawa - acquisitions d'immobilisations et soins aux patients	11 782 320 \$	18 291 200 \$
L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa - acquisitions d'immobilisations et recherche en santé	7 045 455	4 877 353
	<u>18 827 775 \$</u>	<u>23 168 553 \$</u>

### 9. TRANSFERTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a transféré un montant de 2 047 459 \$ du fonds non affecté au fonds affecté pour affecter le financement reçu de sources diverses. De plus, la Fondation a transféré un montant de 24 064 \$ du fonds de dotation au fonds affecté pour répartir le surplus de revenus de placements pour des projets divers.

### 10. PASSIF ÉVENTUEL

La Fondation pourrait être redevable au titre de lettres de crédit d'un montant de 72 000 \$ (74 000 \$ en 2011) se rapportant à des licences de loterie qui avaient été émises dans le cours normal des activités et qui restaient inutilisées au 31 mars 2012.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 11. RÉGIMES DE RETRAITE

La quasi-totalité des employés de la Fondation participent au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le "régime") qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants au régime recevront des prestations établies en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen des cinq dernières années consécutives avant la retraite, cessation d'emploi ou décès, selon le montant le plus élevé des trois.

L'actif du régime de retraite est composé de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit associés à ces titres sont gérés par le régime qui place l'actif du régime en fiducie et en vertu de la politique de placement du régime.

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations faites par la direction du régime, en consultation avec ses actuaires, quant au montant qui sera nécessaire pour fournir un degré d'assurance élevé que les prestations seront entièrement capitalisées à la retraite, comme le stipule le régime. Selon l'objectif de capitalisation, les cotisations patronales au régime sont censées correspondre à un pourcentage constant des cotisations salariales.

Les écarts entre les estimations de capitalisation actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et tout écart est généralement capitalisé par les membres participants. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 1<sup>er</sup> avril 2009 indique que le régime est entièrement capitalisé sur une base de continuité d'exploitation. Les cotisations versées par la Fondation au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice s'élèvent à 222 673 \$ (207 668 \$ en 2011) et sont incluses à l'état des résultats.

### 12. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Fondation définit son capital comme étant ses soldes du fonds non affecté, du fonds affecté, du fonds de dotation et du fonds investi en immobilisations corporelles.

L'objectif de la Fondation à l'égard du solde du fonds non affecté est de financer les projets futurs, les acquisitions d'immobilisations corporelles et les activités courantes.

L'objectif de la Fondation à l'égard de son fonds affecté est d'affecter des fonds à la réalisation de projets futurs prévus, d'éventualités et d'autres besoins en capital.

L'objectif de la Fondation à l'égard de son fonds de dotation est de financer les acquisitions d'immobilisations corporelles et les soins prodigués aux patients de L'Hôpital d'Ottawa et les acquisitions d'immobilisations corporelles et la recherche en santé de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 12. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

Les besoins de trésorerie du Fonds n'ont pas changé et sa stratégie générale, quant à la gestion de son capital, reste la même que pour l'exercice précédent.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### *Juste valeur*

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements, les créditeurs et charges à payer, le montant à payer à L'Hôpital d'Ottawa et le montant à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

L'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, le montant à payer à l'Hôpital d'Ottawa et le montant à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa sont comptabilisées approximativement à leur juste valeur compte tenu du caractère à court terme de ces soldes.

La juste valeur des placements est divulguée à la note 5.

#### *Risques découlant des instruments financiers*

La Fondation s'expose aux risques de taux d'intérêt, de crédit, de change et d'autres risques de marché qui sont posés à son portefeuille de placements.

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives du changement des taux d'intérêt. La Fondation détient des placements dans des obligations à taux fixe qui sont exposés à ce risque. La valeur des instruments à taux fixe s'élève généralement lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque ces taux augmentent.

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations et provient principalement des placements de la Fondation dans des titres à revenu fixe.

Le risque de change de la Fondation renvoie à la mesure dans laquelle les instruments libellés dans une devise autre que canadienne sont touchés par les changements de valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies. La Fondation a des placements dans des titres américains et des liquidités qui sont exposés à ce risque. À ce titre, son exposition au risque de change se limite aux placements libellés en devise américaine, pour un montant de 9 415 510 \$ (10 394 306 \$ en 2011).



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

## Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2012

---

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risques découlant des instruments financiers (suite)*

Le risque d'instabilité du marché est généralement inhérent au portefeuille de placements de la Fondation et concerne la mesure où la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des changements de divers autres facteurs du marché qui touchent le cours des actions, y compris les conditions économiques générales.

La Fondation atténue les risques mentionnés ci-dessus par l'application de ses politiques de placement et par le concours des gestionnaires dont le but est de gérer et de contrôler l'exposition aux risques de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le rendement.

### 14. VENTILATION DES DÉPENSES

Les charges salariales et sociales sont ventilées du volet des levées de fonds au volet de l'administration. Les dépenses sont réparties d'après des employés spécifiquement identifiés ne participant pas directement aux activités de levées de fonds. Le montant attribué lors de l'exercice clos le 31 mars 2012 s'élevait à 499 599 \$ (551 259 \$ en 2011).

### 15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.